

AIEST

NUMÉRO 657
TROISIÈME TRIMESTRE 2017

Bulletin



LETTE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Une démonstration d'unité

La 68^e Convention quadriennale tenue la semaine du 17 juillet 2017 a été un bel exemple d'unité et de solidarité. Pendant que les délégués réunis en assemblée abordaient des questions telles que les changements constitutionnels, les finances, les résolutions et diverses autres questions, il était de plus en plus évident que le syndicat démontrait une pensée unifiée et qu'il se positionnait avec force et détermination pour faire face à l'avenir.

Plus importante encore était l'intention commune de se tenir debout pour représenter au mieux les membres. Et ça, chers confrères et consœurs, c'est le but premier de l'Alliance.

Le thème de la Convention était « croissance = force », un principe de base qui signifie que les syndicats en croissance deviennent plus forts tandis que ceux qui sont incapables de grandir, ou qui perdent des membres, s'affaiblissent. C'est pourquoi il est impératif que nous nous efforcions d'atteindre le plus haut degré possible de syndicalisation et de densification des sections locales de l'AIEST.

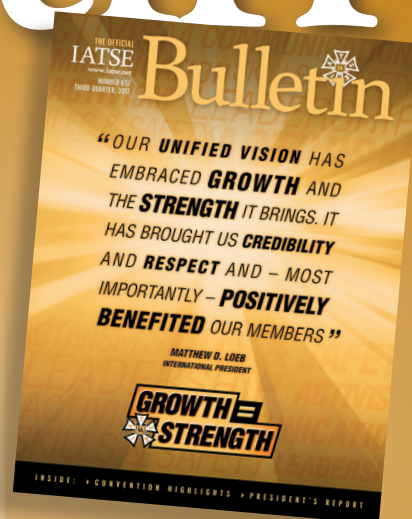
Si les employeurs n'ont d'autre alternative que de se tourner vers l'AIEST, nous contrôlons alors l'industrie et nous augmentons notre pouvoir de négociation. Nous pouvons ainsi exercer cette force tirée de la croissance au bénéfice des travailleurs que nous représentons. Trop souvent, des forces concurrentielles minent nos standards en effectuant nos tâches habituelles pour des salaires et des conditions inférieurs aux normes. Cette compétition nuit au progrès. La façon de contrer la menace concurrentielle est de syndiquer et d'améliorer les conditions de ces travailleurs pour niveler le terrain de jeu avec les employeurs. Les délégués à la Convention ont compris cette nécessité et ont appuyé ce thème de tout cœur.

Au cours des quatre dernières années, nous avons déployé des efforts considérables pour augmenter nos effectifs. La planification stratégique et le développement des piliers de la réussite sont des éléments fondamentaux de la croissance : leadership, compétence et formation en sécurité, militantisme et communication sont les piliers sur lesquels nous construisons. Ces programmes ont été développés pour propulser encore plus loin notre élan de croissance et acquérir cette force qui permet la sécurité pour nos membres.

Face aux prochains défis, incluant les attaques vicieuses contre les syndicats et les travailleurs, nous devons protéger les membres en nous positionnant pour être forts, fonceurs et redoutables en utilisant notre propre potentiel, c'est à dire en syndiquant. La syndicalisation nous rend plus forts, point à la ligne. Les sections locales et l'Internationale, par son leadership, ont manifesté un soutien indéfectible envers ce thème de la Convention.

Maintenant, c'est le temps d'utiliser nos intentions communes pour mettre en branle des campagnes de syndicalisation vigoureuses et accueillantes dans toute l'Alliance. Le temps est de notre bord et nous allons réussir ensemble « croissance = force ».

Solidairement. ■



NOTRE VISION UNIFIÉE NOUS A PERMIS D'ATTEINDRE LA CROISSANCE ET LA FORCE QUI EN RÉSULTE. ÇA NOUS A APPORTÉ LA CRÉDIBILITÉ ET LE RESPECT ET — SURTOUT — CE SONT NOS MEMBRES QUI EN PROFITENT PLEINEMENT.

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Sheraton Grand Los Angeles, 711 South Hope Street, Los Angeles, California 90017, à partir de 10 h le lundi 29 janvier jusqu'au vendredi, 2 février 2018. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. ■ Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Grand Los Angeles en appelant directement au numéro 1-800-325-3535 où en se rendant à l'adresse www.iaetse.net/events/iaetse-mid-winter-meeting-general-executive-board pour les réservations en ligne. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 239 \$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'AIEST. ■ La date limite pour réserver est fixée au 27 décembre 2017. ■



MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Merci beaucoup

Ce numéro du Bulletin officiel se concentre sur la 68^e Convention quadriennale qui vient de se terminer à Hollywood, en Floride. Voilà pour moi l'occasion d'exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui, par leurs efforts, ont contribué au formidable succès de cette convention.



JAMES B. WOOD

Je dois remercier un grand nombre de personnes, mais j'aimerais remercier particulièrement les employés du bureau général de l'AIEST pour leur énorme travail et leur dévouement tout au long des nombreux mois de préparation. En plus de vaquer aux opérations régulières, plusieurs employés doivent accomplir des tâches supplémentaires. De plus, ces employés dévoués qui ont fait le voyage en Floride ont dû laisser leur famille derrière pendant plus de deux semaines pour fournir l'assistance de première ligne aux dirigeants et aux délégués méritent une reconnaissance particulière.

La chaleureuse hospitalité des sections locales, 161, 477, 500, 600, 700, 798, 800 et USA829 a été remarquable. Les délégués, les invités et les employés ont reçu la meilleure des bienvenues de la part de ces sections locales et je sais qu'ils en sont des plus reconnaissants.

Ce fut aussi un plaisir d'observer la grande famille des organisations présentes à la Convention. En tout, il y avait un total de vingt exposants présents à l'extérieur de la salle de Convention. Si on se fie aux foules présentes autour des kiosques, les délégués ont semblé apprécier ces exposants venus partager leur temps avec nous.

Les membres du comité des créances ont assuré l'enregistrement ordonné et en douceur de tous les délégués. Il n'était pas facile de réagir aux nombreux changements de dernière minute et d'inscrire autant de délégués de façon aussi efficace, mais cette équipe a effectué le travail avec efficacité et gentillesse. À la fin, ils avaient inscrit 871 délégués, le plus grand nombre jamais atteint pour assister à une Convention de l'AI.

Je dois aussi remercier les techniciens de scène de la section locale 500, les membres travaillant avec des contrats roses et les représentants internationaux pour le travail effectué lors du montage de la convention. Ils ont fait vivre aux délégués une expérience de convention qui surpasse de loin tout ce qui a précédé.

Enfin, je remercie tous les délégués pour le support qu'ils m'ont accordé personnellement et pour leur participation et leur dévouement à cette assemblée suprême de l'AIEST. C'était ma 10^e Convention de l'AIEST et ma 4^e Convention à titre de secrétaire-trésorier général. Comme je l'ai dit lors de mon discours d'acceptation, les délégués présents à Hollywood ont été dévoués et efficaces et j'ai vécu le plus grand sentiment d'unité qu'il m'ait été donné de vivre à une convention. Les délégués ont clairement démontré leur volonté de faire avancer l'organisation et nous allons donc continuer à travailler ensemble de cette façon lors des quatre prochaines années. ■

DOCUMENTS 2018 ■ Les documents pour 2018 seront acheminés vers la fin de novembre aux sections locales qui auront fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2017 et qui auront acheté le nombre requis de timbres per capita pour l'année 2017.

AUGMENTATION DE LA TAXE PER CAPITA ■ Les délégués à la 68^e Convention quadriennale ont voté pour une augmentation de la taxe per capita pour les sections locales, de 1 \$ à partir du 1^{er} janvier 2018, de 1 \$ à partir du 1^{er} janvier 2019, de 1 \$ à partir du 1^{er} janvier 2020 et de 1 \$ à partir du 1^{er} janvier 2021. La taxe per capita pour les départements spéciaux des sections locales et pour les membres retraités ne sera pas augmentée.

68^e CONVENTION QUADRIENNALE

L'AIEST a vécu une croissance considérable au Canada depuis la dernière Convention quadriennale. Lors des quatre dernières années, les adhésions ont augmenté de 24% et l'AI compte maintenant près de 21 000 membres au Canada. Bien qu'une partie de cette croissance soit attribuable à une augmentation des productions de cinéma et de télévision dans les centres de Vancouver et de Toronto, l'augmentation du nombre de membres s'est concrétisée dans chaque région et dans chaque métier que nous représentons. Toutefois, notre force n'est pas seulement une affaire de chiffres. Ce rayonnement se vérifie chaque jour, car notre syndicat est de plus en plus reconnu comme un chef de file dans tous les secteurs où nos membres travaillent avec comme conséquence de meilleures conventions collectives et de meilleurs programmes de santé et de retraite.

Le personnel de l'Internationale a également évolué pour refléter cette croissance. Nous sommes présents à travers tout le pays et nous pouvons maintenant compter sur un représentant international bilingue localisé à Montréal pour mieux servir nos sections locales et la diversité de nos membres. Nous nous sommes préparés au départ à la retraite de certains de nos anciens employés de bureau tout en nous préparant pour notre croissance à venir. Depuis quatre ans, il y a maintenant une plus grande interaction entre les différents représentants du département canadien et les autres représentants et dirigeants travaillant dans les autres départements de l'Internationale. Toute cette progression n'est pas arrivée sans effort ou encore par hasard. C'est l'important mouvement de solidarité et d'unité, démontré par les membres canadiens de l'AIEST lors de notre dernière Convention quadriennale, qui a pavé la voie à cet élan de croissance et à ce renforcement de notre syndicat, de nos sections locales et de leurs membres.

Nous avons connu, au Canada, l'impact significatif de deux mouvements, à savoir la syndicalisation et le militantisme. Ces quatre dernières années, les sections locales de techniciens de scène ont lancé cinquante-trois campagnes de syndicalisation distinctes. Ce niveau d'activité syndicale est sans précédent et cela démontre aussi que l'AIEST a quelque chose à offrir aux hommes et aux femmes qui ne sont pas représentés dans nos secteurs. Ça démontre aussi la volonté de nos membres d'offrir à ces hommes et à ces femmes la chance d'améliorer leur vie en se joignant à la famille AIEST.

Les sections locales 56 à Montréal et 58 à Toronto, qui ont mis en place les structures internes nécessaires à la syndicalisation, en sont les deux meilleurs exemples. Dans leurs villes respectives, les deux sections locales ont cherché de façon continue à attirer la jeune main-d'œuvre non syndiquée et elles ont réussi à syndiquer plusieurs salles de spectacle. La section locale 56 a amorcé cinq campagnes de syndicalisation et la section locale 58 a connu la réussite dans six des huit campagnes qu'elle a lancées ; l'une d'elles est toujours devant le tribunal du travail. Les autres sections locales particulièrement actives ont été la section locale 63 à Winnipeg, la section locale 210 à Edmonton et la section locale 262 à Montréal. Même la section locale 709, notre plus récente section canadienne, qui a obtenu sa charte en 2013, s'est lancée dans une campagne de syndicalisation dans sa région. Même si c'est d'abord une section locale de techniciens du cinéma, cette dernière a réussi à syndiquer Production Rigging Inc., qui fournit la main-d'œuvre pour le Mile One Arena de St-Jean, à Terre-Neuve et au Labrador, de même que dans d'autres salles de la province.

En pénétrant de nouveaux marchés, les sections locales de l'AI ont pu négocier de meilleurs contrats tout en offrant aux membres la possibilité de trouver du travail dans des endroits d'envergure où les employeurs étaient historiquement opposés aux syndicats. Grâce à sa position dominante dans la ville d'Edmonton, la section locale 210 a pu négocier un premier contrat au Rogers Place, un centre de 20 700 sièges, qui accueille en permanence les Oilers d'Edmonton. Dans la ville de Québec, la section locale 523, elle aussi dans une position avantageuse, a réussi à obtenir les droits de négociation au Centre Videotron (20 400), administré par AEG mais appartenant à Québecor, un conglomérat médiatique traditionnellement opposé aux syndicats.

Certaines campagnes de syndicalisation au Canada ont été mises en œuvre, spontanément, par des travailleurs qui ont approché l'Alliance pour protéger leur avenir économique. D'autres campagnes ont toutefois été planifiées stratégiquement pendant plusieurs années. Par exemple, la section locale 461 à St. Catharines, en Ontario, qui après avoir eu vent de la construction d'un nouveau complexe de divertissement dans la ville en collaboration avec l'université Brock s'est mise au travail avec l'Internationale pour accréditer cette université où plusieurs de ses membres travaillaient déjà. Elle a

ensuite réussi à utiliser ce contrat pour réclamer les droits de négociation à venir pour le FirstOntario Performing Art Centre, une salle à la fine pointe qui a ouvert ses portes en 2015. La section locale a ensuite négocié une entente collective, tout ça grâce à la planification stratégique qui avait été mise en place cinq années auparavant.

Sous ma direction, les contrats roses canadiens ont été complètement restructurés sous forme d'entente collective en remplacement des anciennes ententes de travail individuelles des années passées. À la différence des contrats roses américains, l'absence d'association canadienne d'employeurs pouvant négocier au nom de tous les producteurs fait en sorte que les contrats canadiens sont négociés individuellement avec chacun des quinze producteurs de tournées. L'Internationale a donc négocié chacun des contrats en consultation avec les sections locales affectées. Le premier cycle d'ententes a expiré en 2012 et le second en 2015. Nous venons tout juste de compléter le troisième cycle de négociations. Les ententes comportent des éléments innovateurs et je suis heureux de constater que tous les contrats roses au Canada incluent des mesures pour compenser les absences des victimes de violence conjugale. Je suis aussi content de voir que les syndicats locaux de l'AIEST ont aussi négocié des clauses similaires pour leurs départements de scène. Le département canadien a mis en place un programme pour s'assurer que chaque production de tournée canadienne reçoive la visite d'un représentant international de l'AIEST. Cette initiative va se poursuivre dans le futur.

Les sections locales de scène de l'AI au Canada ont aussi connu de nouvelles opportunités de travail pour leurs membres, dans les secteurs des expositions et de l'audiovisuel (AV). Dans plusieurs cas toutefois, ce travail n'est pas effectué sous la protection d'une entente collective et il est donc mal protégé. Les dirigeants canadiens et leurs employés ont donc étudié attentivement certains exemples aux États-Unis où l'Internationale a pu obtenir des ententes nationales pour ce type de travail. Dans certains cas, par exemple avec PSAV à Vancouver, nous avons réussi à appliquer les termes de l'entente de l'AIEST. Nous allons continuer nos efforts pour mettre en place des ententes nationales (AV) au Canada et garantir ainsi la protection d'ententes collectives. Le volume de productions de cinéma et de télévision a atteint un niveau historique dans plusieurs régions au Canada. Ici, nos efforts de syndicalisation se sont concentrés dans trois secteurs : les productions à petit budget, les nouveaux centres de production et les développements technologiques. Toutes les régions au Canada ont connu une augmentation à tous les niveaux de production, tout comme aux États-Unis d'ailleurs, et le plus grand défi a été d'encadrer les productions à petit budget avec des contrats AIEST. Notre capacité de syndiquer les travailleurs repose largement sur la volonté de nos membres de travailler sous la protection d'une entente collective de travail.

Nos membres, de partout au Canada, ce sont préoccupés de plus en plus de cet enjeu, comme,

par exemple, la section locale 669 qui a déployé des efforts concertés en 2016 pour éduquer ses membres sur la nécessité de syndiquer l'industrie des films à petit budget qui est en expansion en Colombie-Britannique. La section locale a créé une entente type à petit budget et elle a trouvé des façons inédites d'empêcher ses membres d'accepter des tarifs réduits sur les productions non syndiquées. Les démarches de la section locale 669 ont été incroyablement efficaces. Aujourd'hui, la section locale 669 possède des contrats qui couvrent soixante-dix productions à petit budget. Plus encore, elle a accueilli, ce faisant, une nouvelle génération de cameramen dans ses rangs.

Les changements technologiques continuent de secouer l'industrie. Nous avons été prompts à nous adapter à la nouvelle réalité des productions et nous avons réagi en syndiquant de nouveaux groupes d'employés au Canada. La section locale 891 en Colombie-Britannique, la section locale 212 au sud de l'Alberta et la section locale 667 à Montréal ont toutes réussi à syndiquer les départements d'effets spéciaux sur les tournages. Nous avons aussi réussi à syndiquer les équipes de cameramen utilisant des drones et qui travaillent sur les tournages AIEST à la fois dans l'est et dans l'Ouest canadien.

Aucune discussion sur la syndicalisation ne serait complète sans mentionner nos efforts dans le nord de l'Ontario et au Québec. L'Internationale a rapidement commencé à travailler avec la section locale 634 pour répondre à la croissance marquée de l'industrie du cinéma dans le nord de l'Ontario. La section locale sentait alors le besoin de s'intégrer à la communauté du cinéma. À l'origine, une petite section locale de scène, cette dernière a augmenté ses rangs en accueillant plus de 200 membres. Elle offre maintenant ses services pour les productions de cinéma et de télévision dans toute cette vaste superficie. En partant de presque rien, la section locale et l'Internationale ont pu identifier que la clef du succès passait par la prise de décisions au niveau local, par une attention particulière à la formation et par l'introduction d'avantages de retraite et de santé.

Il y a quatre ans, je vous avais parlé des efforts de syndicalisation dans la province de Québec qui avaient mené à l'adoption de la loi 32 qui reconnaissait légalement l'AIEST et lui accordait une juridiction exclusive dans certains secteurs de la production de cinéma. L'adoption de cette loi devenait le point culminant de plus de cinq années d'efforts intenses de syndicalisation semés d'embûches de nature culturelles et légales. La présence de l'AI s'est affirmée et nous comptons maintenant près de 1800 membres qui travaillent dans l'industrie du cinéma et de la télévision dans la province. En 2013, l'AIEST a subi les assauts d'une organisation de travailleurs rivaux. Les sections locales 514 et 667 ont alors œuvré ensemble pour faire reculer ces attaques afin de préserver la stabilité du travail dans le marché québécois. Après presque une année complète de lutte, les prétentions adverses ont été rejetées et la juridiction de l'AIEST est demeurée inchangée.



Au fil du temps, il est devenu de plus en plus évident que les petites sections locales ont rarement la capacité et les ressources nécessaires pour entreprendre des campagnes de syndicalisation majeures sans l'appui de l'Internationale. Sous ma gouverne, et avec l'aide financière du Fonds de défense de l'Internationale, les représentants internationaux de l'AIEST ont offert un support stratégique et l'Internationale s'est engagée à fournir ce support à n'importe quelle section locale au Canada cherchant à augmenter ses rangs en lançant de nouvelles campagnes de syndicalisation.

Les efforts déployés par la section locale 849 pour syndiquer Egg Films, le plus gros producteur de messages publicitaires dans les provinces atlantiques, sont un bel exemple de l'aide que peut apporter l'Internationale. Bien que l'employeur avait par le passé engagé des membres du syndicat, l'objectif de la section locale visait essentiellement l'obtention d'avantages de retraite et de santé pour ses employés. L'employeur a alors réagi en refusant continuellement la reconnaissance formelle du syndicat. Egg est allé jusqu'à dépeindre une fausse image des démarches de l'AIEST dans les médias en les qualifiant d'illégales et de corrompues. Toutefois, la section locale 849 a remporté toutes ses causes devant le Tribunal du travail et elle a gagné devant toutes les autres instances juridiques, y compris devant la Cour suprême du Canada. La section locale a ensuite pu obtenir une première convention collective grâce à la procédure d'arbitrage d'une première convention collective prévue par une loi, que le gouvernement venait d'introduire.

Quand la première entente fut expirée, Egg a refusé de négocier de bonne foi et la compagnie a décrété un lockout illégal visant les membres de la section locale 849. La section locale a réussi à faire reconnaître l'illégalité des agissements de Egg et des dommages ont été consentis. Finalement, un nouvel accord a été atteint, mais Egg a alors pris la décision de terminer ses opérations. L'AIEST avait gagné à tous les niveaux du système judiciaire, mais le résultat final était déplorable pour tous ceux qui travaillaient pour Egg Films. Toutefois, l'AI a pu ainsi créer une importante jurisprudence qui servira dans les futures campagnes de syndicalisation dans le domaine des productions commerciales. Si nous n'éten- dons pas cet enjeu à tout le reste du Canada, tous les efforts consentis pour défendre cette cause seront alors perdus.

Les énormes avancées de l'AIEST canadienne du côté du militantisme ont apporté le changement le plus dramatique à notre culture, depuis la dernière Convention. Nos sections locales et nos membres au Canada ont vraiment accompli d'énormes progrès en se rapprochant des communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent. En plus des initiatives individuelles des sections locales, il y a maintenant trois ans que l'AIEST participe au niveau national à la Banque alimentaire du Canada « Chaque assiette bien remplie ». Les sections locales à travers le Canada ont compétitionné entre elles pour recueillir de la nourriture et des fonds pour atteindre le résultat de plus de 600 000 repas offerts aux Canadiens qui ont faim. Les membres ont aussi participé à des cueillettes de vêtements chauds, à des collectes de fonds pour l'art et à d'autres levées de fonds pour recueillir de la nourriture. Ils ont marché pour le salaire minimum à 15\$, pour recueillir des fonds pour les sans-abri et pour convaincre le gouvernement de laisser tomber les coupures des crédits d'impôt pour le cinéma. Nos confrères et consoeurs canadiens ont marché en solidarité avec des travailleurs de la santé, des travailleurs d'usine et des travailleurs de Poste

Canada lorsqu'ils étaient en grève. Ils ont participé à des rallyes réclamant l'équité salariale et l'égalité des droits des femmes, des gens de couleurs, des autochtones, et des gens de la communauté LGBTQ+. Je me réjouis que plusieurs sections locales canadiennes aient mis en place leurs propres comités pour les femmes et les jeunes travailleurs. De plus en plus, quand un besoin se fait sentir, les membres de l'AIEST répondent à l'appel.

Comme mentionné ailleurs dans cette Convention, le militantisme politique des nos membres canadiens a aussi évolué de façon remarquable, mais bien que l'engagement politique soit un aspect important de l'implication dans la communauté, c'est loin d'être la seule façon d'agir. Je viens de mentionner que les membres de l'AIEST avaient relevé leur niveau de militantisme à l'intérieur de leur communauté, mais il ne faut pas oublier que, lors des quatre dernières années, les représentants de l'Internationale ont participé à plus de 200 événements, rallyes et piquets de grève pour supporter l'Alliance et nos autres alliés du mouvement des travailleurs.

En plus d'être partenaire de la Banque alimentaire du Canada, l'AI supporte activement le Fonds des acteurs canadiens, PAL Canada (qui aide à loger les artistes à la retraite à travers le pays) et le Congrès des retraités syndiqués du Canada, entre autres organisations. L'une des initiatives intéressantes de l'AI a eu lieu cette année lorsqu'elle a appuyé la réalisation d'une adaptation cinématographique de *Strike!* Cette comédie musicale raconte l'histoire de la grève générale de Winnipeg en 1919 qui a été un tournant dans l'histoire des travailleurs canadiens. La section locale 856 filme actuellement une adaptation cinématographique de cette production théâtrale. Du financement était nécessaire pour distribuer le film dans les écoles secondaires au Canada en faisant coïncider l'événement avec le 100^e anniversaire de la grève qui aura lieu en 2019. L'Internationale et les sections locales ont ainsi amassé 100 000 \$ pour soutenir la distribution de cet important épisode de l'histoire du travail.

Je suis vraiment honoré de mentionner une initiative particulière. En 2014, Gary Mitchell, président de la section locale 849, a souffert d'une attaque cardiaque alors qu'il revenait d'une réunion de Bureau général de direction à Seattle. Il ne respirait plus et son cœur s'était arrêté. Wayne Goodman, président de la section locale 873, revenait lui aussi à la maison. Il a remarqué un petit attroupe- ment à l'aéroport de Toronto, il a réalisé que c'était autour de Gary et il lui a sauvé la vie en utilisant un défibrilla- teur cardiaque. Malheureusement, Gary est décédé l'année suivante, mais pour honorer sa mémoire, l'Internationale a lancé une campagne nationale pour faire connaître les avan- tages du défibrillateur cardiaque. Plusieurs sections locales ont travaillé à cette initiative avec l'AI et je suis fier d'an- noncer que plus de 100 défibrillateurs ont été installés dans des lieux de travail au Canada pour le mieux-être des membres de l'AIEST et pour quiconque en aurait besoin.

Il y a plein d'exemples de soutien des causes progressistes par les membres de l'AIEST, par les sections locales et par l'Internationale. Je considère que c'est un rôle fondamental pour l'AIEST. Nous devons continuer, car cela nous permet d'établir des contacts avec les communautés dans lesquelles nos membres vivent et travaillent. En attendant, je mets au défi nos membres canadiens de continuer à nourrir cet esprit de syndicalisation et d'engagement qu'ils ont développé. Notre puissance future en dépend. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL GODIN
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
PRISCILLA MEAGHAN HILL
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
hill@gmail.com

514 > Montréal
FRANÇOISE GRAVELLE
4530 rue Molson, bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514 937-7668
Fax 514 937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
2700, rue Jean-Perrin, bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418 847-6335
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
15 McQuade Lake Crescent, 2th floor
Halifax NS B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0